

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE ■

Mars 1998

Editorial Pages

- 1648 - 1798 - 1848 3

Histoire

- Attaques contre la Suisse (1938-1945), la coupe est pleine ! 6
- A l'occasion du 150^e de la Révolution neuchâteloise de 1848 14
- 1798. De la Révolution vaudoise à la chute de Berne 19

Armée 95

- «Progress», mise hors service de systèmes d'armes 25

Politique de sécurité

- Le rapport Brunner, premier pas vers l'Armée 200X 29
- La politique de sécurité suisse en 7 x 7 thèses 33

Dossier «Yougoslavie»

- Bosnie-Herzégovine. Protectorat ou partage ? 35

Situation politico-militaire

- La situation en Europe et en Suisse (3) 42

Nouvelles brèves 45**Revue des revues** 49**RMS-Défense Vaud** HV

1648-1798-1848: Des événements aux prolongements durables

Malgré le côté décevant de cette époque, il y a de bonnes raisons de commémorer l'année 1798 en même temps que le souvenir de la naissance de la Confédération moderne. Car en 1798 le statut de «République helvétique, une et indivisible» sous influence française a été imposé à la Suisse qui obtint, à ce moment, et pour la première fois, un gouvernement central dans le sens moderne du terme, ainsi qu'une organisation gouvernementale correspondante. Il s'agissait d'une organisation entièrement centralisée qui traitait les cantons en simples districts administratifs, subordonnés à l'Etat.

La Constitution helvétique désavouait toute la diversité de la tradition et tentait de mettre en place des innovations, intéressantes en soi, mais pour lesquelles le terrain n'était pas encore prêt. Avant tout, la souillure de la domination étrangère était insupportable. En 1803, Napoléon Bonaparte, le maître tout-puissant de la France, mit fin à l'expérience helvétique qui ne fonctionnait pas par l'Acte de médiation qui rétablissait une fédération d'Etats qui, après la chute de Napoléon en 1815, fut remplacée, à son tour, par un pacte fédéral qui englobait tous les cantons, y compris ceux qui précédemment étaient soumis à la souveraineté d'un autre canton.

Il y a encore une autre raison qui, deux cents ans après 1798, justifie un regard vers le passé. C'est à cette époque que le peuple se vit

garantir de nouvelles libertés et de nouveaux droits. Et il n'était plus question de les rayer complètement des constitutions, moins encore des mémoires, lorsqu'en 1815 la tendance était de revenir aux conditions d'avant la révolution. Les idées libérales et démocratiques de l'époque se frayaient peu à peu un chemin. Mûries et améliorées, elles furent mieux reçues en 1848. En ce sens, l'époque difficile entre 1798 et 1803 préfigurait la Confédération actuelle.

Cette époque avait bien entendu démontré comment l'on pouvait être astreint à adopter, sous la contrainte étrangère, des innovations qui n'avaient pas été mises en place indépendamment, en temps utile, et d'une manière appropriée. Cette expérience démontre aussi combien ces innovations peuvent être exagérées, amères et in-